

Sommaire

Janvier 2015

N°121

Vœux du maire à la population 2 ▶
Cérémonies > page 2



Vœux du maire au personnel 2 ▶
Cérémonies > page 2



Sursaut républicain 3 ▶
Citoyenneté > page 3



Faites appel à un architecte conseil 3 ▶
Municipalité > page 3



100% utile
En bref > page 3

Manifestations
Sortir > page 4

Chronique du maire, Christian Julien



Ce début d'année nous a mis à l'épreuve. L'ignominieux attentat contre la liberté d'expression, l'assassinat d'un policier municipal, et la tragique prise d'otages nous ont éduqués sur l'étendue du fanatisme et les capacités du terrorisme à frapper au cœur de notre pays. Plus que jamais, nous devons nous montrer vigilants, et affirmer notre capacité à résister, face à ces assauts de barbarie.

J'ai pu mesurer avec satisfaction la mobilisation des Lerptiens à l'occasion des différents rassemblements et marches organisés. Nul ne doit être à l'écart de cette prise de conscience. Il s'agit bien pour chaque citoyen français, de s'assurer que nos valeurs ne seront pas bafouées, et que nos démocraties seront aptes à se surpasser, pour le respect des droits de l'homme, et pour le maintien des libertés publiques.

*« Sur ce vaste univers un grand voile est jeté ;
Mais, dans les profondeurs de cette obscurité,
Si la raison nous luit, qu'avons-nous à nous plaindre ?
Nous n'avons qu'un flambeau, gardons-nous de l'éteindre. »*

Voltaire

Ces événements ont relégué au second plan, le sinistre de la nuit du 25 au 26 décembre 2014, qui a réduit en cendres la résidence de Cizeron. Certes, ce ne sont que des dégâts matériels qui sont ici à déplorer, et au surplus, la disparition d'un patrimoine local chargé d'histoire.

Alors, il n'est pas question de supplanter les indicibles meurtrissures de la tragédie nationale, à l'émoi et à la consternation de l'incendie local. Mais, c'est aussi à la conscience que j'en appelle, pour que nous manifestions notre volonté de voir la résidence de Cizeron, être relevée de ses ruines, et retrouver très vite ses hôtes, les préfets de la Loire.

Sur ce vœu, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution du dossier et des initiatives prises en la matière.

Fidèlement à votre service.

Zoom sur le démarchage Des pratiques abusives

Devant la recrudescence de démarchages abusifs de sociétés auprès des habitants et des commerçants, la mairie rappelle quelques règles de prudence. Attention aux démarcheurs qui sonnent à votre porte, vous écrivent ou vous téléphonent pour vous proposer des services variés. Face à un discours très insistant commercialement, voire agressif, des personnes se laissent convaincre. Certains colporteurs prétendent être soutenus par la ville pour intervenir de manière officielle. **La mairie de Saint-Genest-Lerpt ne donne aucune autorisation ou accréditation pour ce type de démarchage.** N'hésitez pas à vous renseigner sur ces sociétés, ne laissez pas entrer ces personnes dans votre domicile, ne signez aucun contrat avant étude et surtout ne donnez ou n'envoyez pas d'argent. En cas



de signature à domicile, vous disposez d'un délai de sept jours de réflexion, délai durant lequel vous pouvez revenir sur votre décision par l'envoi d'une lettre recommandée annulant le contrat de vente.

Le maire présente ses vœux à la population

CÉRÉMONIES Le 9 janvier, la cérémonie de présentation des vœux a réuni les acteurs de la vie locale et la population. L'occasion pour Christian Julien de dresser le bilan de 2014 et de présenter les projets qui seront mis en œuvre en 2015.

Une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats meurtriers des 7 et 9 janvier, a tout d'abord été observée par l'assemblée venue nombreuse. Après une rétrospective en images de l'année écoulée par le biais d'un film réalisé par TL7, c'est entouré du conseil municipal, du conseil municipal d'enfants et en présence de Régis Juanico, député, et d'Arlette Bernard, conseillère générale, que monsieur le maire a annoncé les projets à venir pour 2015.

Le changement de délégué du service de l'eau (Entreprise Cholton) entraînera, en moyenne, une baisse de plus de 12 % sur la facture des consommateurs.



2015 verra aussi un déploiement complémentaire de la vidéo-protection.

Création d'une microcrèche

Deux autres chantiers importants ponctueront également l'année : la troisième tranche des travaux de l'allée des Bois achèvera l'aménagement du boulevard du Minois ; la création d'une microcrèche devrait répondre à l'évolution de la démographie (6 011 habitants au 1^{er} janvier 2015) et permettra d'accueillir 10 nourrissons. La commune disposera donc de 54 places en crèche et au jardin d'enfants (outre la création d'une antenne relais d'assistantes maternelles).

Une révision du PLU annoncée

La réflexion sur l'aménagement d'un terrain au Rousset à Côte-Chaude, avec l'école d'architecture de Saint-Etienne et en concertation avec le conseil de quartier, se poursuivra. Enfin, une procédure de révision du plan local d'urbanisme sera ouverte avec comme objectif principal sa mise en conformité avec le schéma de cohérence territoriale (voir article ci-dessous). La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié dans une ambiance musicale orchestrée par le Brass-Band Loire Forez.

 Retrouvez le discours du maire sur www.ville-st-genest-lerpt.fr

Vœux du Maire au Personnel municipal

CÉRÉMONIE Vendredi 16 janvier, monsieur le maire a réuni l'ensemble du personnel communal afin de lui transmettre ses vœux. Jean-François Gaud, directeur général des services, a traditionnellement dressé le bilan matériel et humain de l'année écoulée.

Cette année, les mouvements en personnel ont été nombreux au sein de la collectivité. Côté administratif, Agnès Lopez est venue renforcer le service comptabilité suite au départ en retraite de Jocelyne Giroudon.

Camille Reymond a été recrutée au poste de chargée de mission. Benoit Villard, directeur du centre technique municipal et Sylvain Serre, directeur des services techniques, succèdent respectivement à Damien Septier et Philippe Roche qui ont tous deux rejoint la ville de Saint-Etienne. Benjamin Marconnet est embauché pour trois ans en contrat d'avenir

au service des espaces verts. Enfin, Christine Brites, auxiliaire de puériculture, a été recrutée à la crèche.

Lors de cette cérémonie des vœux, monsieur le maire a plus particulièrement mis en avant cinq agents de la collectivité qui ont été décorés de la médaille d'honneur, régionale, départementale et communale : l'argent qui salue 20 ans de service pour Isabelle Bernard et Sylvie Allemand ; vermeil honorant 30 ans de service pour Véronique Orard et Valérie Monier ; et enfin l'or qui distingue 35 années de service pour Elisabeth Collard.

Elus et employés communaux, actifs et retraités, se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif dînatoire pour fêter la nouvelle année.



Révision du plan local d'urbanisme

URBANISME La ville lance une procédure de révision de son plan local d'urbanisme (PLU).

Les objectifs de cette révision sont de mettre le PLU en conformité avec le schéma de cohérence territoriale, d'y intégrer un périmètre de protection de l'agriculture et des espaces naturels, de rendre cohérent le zonage, de mieux définir les règles locales d'urbanisme et de maîtriser l'urbanisation. Cette révision sera essentiellement ciblée sur des éléments prioritaires. C'est la recherche d'un équilibre sur le long terme qui est visé, pour conserver intrinsèquement toutes les caractéristiques actuelles et reconnues de notre collectivité. Les modalités de la concertation vous seront communiquées prochainement.



De gauche à droite : A. Lopez, C. Reymond, S. Serre, B. Villard, C. Brites (nouveaux membres du personnel), M. le Maire, V. Monier, V. Orard, I. Bernard, S. Allemand et E. Collard (récipiendaires de la médaille du travail), J.F. Gaud - directeur général des services.

Sursaut républicain

CITOYENNETÉ La France a été frappée début janvier par des attaques terroristes ignominieuses. En visant la liberté d'expression, et en attendant à la vie d'innocents dans le cours de leur quotidien, au nom d'un fanatisme et d'un obscurantisme d'un autre âge, les assassins ont provoqué chez les Français une réaction historique, digne et déterminée.

Ce sursaut est venu conforter la démocratie, dire l'attachement des Français à la liberté, et proclamer que la France et son peuple, c'est-à-dire la Nation, ne céderont pas au terrorisme.

Les rassemblements organisés, notamment à Saint-Genest-Lerpt, ont fait part de la spontanéité des réactions, et ont pu exprimer toute la compassion à l'égard des victimes.



Une minute de silence sur le perron de la mairie



60 000 personnes rassemblées à Saint-Etienne lors de la marche silencieuse du 11 janvier

Mais c'est bien la marche silencieuse du 11 janvier 2015, notamment à Saint-Etienne, qui en rassemblant plus de 60 000 personnes, **dont de très nombreux Lerptiens**, a été historique, sans que ce terme ne soit ici galvaudé.

Jamais depuis la Libération, Saint-Etienne n'avait connu une telle affluence pour affirmer que la liberté prime tout, et que le peuple de France ne laissera pas faire.

Un message que nul n'est prêt d'oublier, et qui est porteur d'espoir.



Credit photo : Suzanne Renaudier - Le Progrès

Faites appel à un architecte conseil !

URBANISME Le Conseil général de la Loire a mis en place un réseau d'architectes apportant conseil et assistance aux particuliers et aux collectivités pour tous travaux de réhabilitation et de construction. Bénéficiez gratuitement de l'avis d'un professionnel !

Parce que tout projet constructif représente, à la fois, un impact réel sur notre cadre de vie et un lourd investissement, le Département met gratuitement à disposition de chacun la compétence de professionnels pour conseiller avant toute réalisation.

Ces architectes répondent à toutes vos questions : Où puis-je construire ? Comment implanter un nouveau bâtiment ? Pourquoi orienter les ouvertures de ce côté-ci ? Quel coût dois-je envisager ? Pourrais-je agrandir mon garage et pour quelle utilisation ? Comment chauffer cette extension d'habitation ? Etc.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous avec un architecte, contactez la Maison de l'habitat et du logement (MDHL) – 20 rue Balay à Saint-Etienne.

Une permanence a lieu deux vendredis par mois pour les habitants de l'agglomération stéphanoise. Tél. : 04 77 59 96 50.



Plus d'informations sur http://www.loire.fr/jcms/tw_954384/des-architectes-conseils

100% utile

Portage de livres à domicile

MÉDIATHÈQUE L'Essor propose un service de portage de documents à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ce service s'adresse aux Lerptiens de plus de 75 ans ou en situation de handicap physique (temporaire ou non). Le portage est effectué par le personnel de la médiathèque qui se déplace à votre domicile après avoir pris rendez-vous. Prochains jours de portage : les jeudis 5 et 12 février. Pour plus d'information, contacter Elisabeth Collard au 04 82 24 00 30.

CDAD

JUSTICE Permanence du juriste du CDAD (Conseil départemental d'accès au droit), lundi 2 février de 9h à 12h en mairie. Sans rendez-vous.

Permanence de Farida Garara, élue déléguée au quartier de Côte Chaude

QUARTIERS Farida Garara, conseillère municipale déléguée, tiendra une permanence à la mairie annexe de Côte-Chaude samedi 7 février de 10h à 12h. Vous pouvez aussi la contacter au 06 25 90 74 77. Courriel : farida.garara@ville-st-genest-lerpt.fr

Ordures ménagères et tri sélectif

CIVISME Afin de ne pas gêner la circulation des piétons, merci de rentrer vos bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif le plus tôt possible après le passage des services de ramassage. Ils ne doivent en aucun cas stagner sur les trottoirs et sur la voie publique.

TLPE

DÉCLARATION La commune applique la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Les professionnels ont jusqu'au 1^{er} mars pour déclarer leur enseigne en mairie. Dossier téléchargeable sur www.ville-st-genest-lerpt.fr – rubrique démarches en ligne – professionnels. Pour plus d'information : Nicolas Véronèse au 04 77 50 51 89. Courriel : nicolas.veronese@ville-st-genest-lerpt.fr



Manifestations

Carnaval

Vendredi 6 février

Thème 2015 : les couleurs

16h, rendez-vous devant les écoles

Déambulation dans les rues

16h30, place Verchère

Fuga suivi d'une distribution de bugnes, salle Louis Richard

17h, salle Louis Richard

Bal pour les enfants avec Tom Nardone



Carnaval Party pour les ados

Vendredi 6 février
20h

Salle Louis Richard (petite salle)

Bal pour les 12-18 ans



Entrée : 2 €

Ticket en vente sur place ou à l'accueil jeunes

Infos : 06 72 93 55 83

Atelier artistique

Mardi 10 février

Jeudi 12 février
de 14h à 16h

Médiathèque

Thème : les monstres

animé par Carole Crouzet, dessinatrice

pour les 6-10 ans

Places limitées. Sur inscription uniquement avant le 7 février

Infos : 04 82 24 00 28



Théâtre

Par le Boudu Bonaventure Gacon

Vendredi 27 février
20h30

Salle André Pinatel



A partir de 14 ans

Tarif : normal 12 € - réduit 6,50 €
Gratuit moins de 12 ans

Infos : 04 77 50 57 30



Conférence upt

Mieux manger,
mieux bouger
après 50 ans

Mardi 3 février, 14h30

Médiathèque

Par Philippe Galley



Tarif : 4 €

Infos : 04 77 50 57 30

Loto
du Handball Club
Roche St-Genest

Dimanche 1^{er} mars, 14h
Salle Louis Richard



Cinéma

Les pingouins
de Madagascar

Mardi 17 février, 15h15

Queen and country

Vendredi 20 février, 20h45

Les souvenirs

Samedi 21 février, 20h45

Dimanche 22 février, 15h15

Salle André Pinatel

Tarif : normal 5,50 € - réduit 4,80 €